

Aurons Festivités

L'illumination du platane, c'est Noël avant l'heure !

Comme chaque année, l'illumination du platane à **Aurons** sera l'occasion de partager un moment de fraternité et d'amitié avec toutes les générations du village.

Rendez-vous le vendredi 16 décembre...

Il sera 16h30, le vendredi 16 décembre, quand les enfants de l'école d'Aurons entonneront les chants de Noël sur la place du village. Un joli moment d'émotion qui contribue à apprécier les fêtes de fin d'année. Le Père Noël, avec sa hotte remplie de papillotes et autres friandises, s'installera

Les voix résonnent dans les grottes

Le traditionnel spectacle de chanteurs amateurs d'Aurons se déroulera le samedi 26 novembre, à 20h30, dans les grottes. Une 15^e édition animée par Mireille et René Bertolina, de l'école de musique du village.



ensuite sur le parvis de l'église.

Petits, moyens et grands auront la possibilité d'immortaliser cet instant avec une photo souvenir. Les appareils et les téléphones continueront de crépiter avec l'illumination du platane, programmée à

18h. Cette année, c'est un élève dont le nom aura été tiré au sort qui allumera l'arbre centenaire, pendant que ses camarades procéderont au compte à rebours !

L'ambiance promet d'être chaleureuse, d'autant qu'un vin chaud sera servi sur le

boulodrome ; la coopérative de l'école, elle, proposera un goûter (crêpes, gaufres...) qui permettra de financer une partie de la classe verte prévue au printemps prochain.

La municipalité s'associe au projet en achetant des ballons gonflables à lâcher dans le ciel avec une veilleuse, qui seront vendus sur la place au profit de l'école. Une noble cause à l'heure de se retrouver autour d'un père Noël géant, tel le miracle de Noël !



Aurons Aménagements

Le projet de l'école se précise

Il y a un an, le maire d'Aurons André Bertero lançait dans nos colonnes : "Pour l'agrandissement de l'école Maître Jeanne, rendez-vous en 2017 !" Parole tenue puisque le chantier de l'agrandissement de l'école est en très bonne voie... Parmi les nouveautés, la création d'une nouvelle salle de classe (qui permettra de libérer la salle des mariages, située sous la mairie et actuellement utilisée par les élèves de CE2-CM1-CM2), d'une bibliothèque à hauteur du Monument aux Morts et d'un préau couvert. "En septembre, 65 enfants

sont inscrits à Aurons : 27 en maternelle, 15 en CP-CE1 et 23 en CE2-CM1-CM2", précise le maire. "Or, face au rajeunissement de la population du village et à l'arrivée de nouvelles familles, ce projet permettra d'atteindre une capacité de 90 élèves." Une fois les dernières autorisations délivrées, les premiers coups de pioche seront donnés avec l'espoir d'ouvrir cette 3^e

classe en septembre 2017 ou, plus probablement, en janvier 2018.



Les travaux, de 2016 à... 2017

Poursuivre l'embellissement du village, effectuer des aménagements de voirie, assurer la sécurité des habitants et réduire les dépenses de la commune demeurent les ambitions du maire d'Aurons André Bertero, élu en 2014. Le point sur les divers travaux de l'année écoulée et de celle(s) à venir...



- **trottoirs et RD68** : l'accès à "la perle du Val de Cuech" a été amélioré avec l'élargissement de la Route Départementale 68 (en venant de Vernègues ou Salon), la réfection du parking situé sur les hauteurs du village, la totale réhabilitation du Square des Amandiers et, enfin, la remise en état des trottoirs de l'entrée Nord jusqu'à la fontaine (restaurée, elle aussi !) et l'avenue de la Transhumance afin de maîtriser les eaux pluviales.

- **réseau pluvial** : cette année a eu lieu la restauration du barrage Nord, détériorée au fil du temps. D'autres travaux sont programmés en 2017.
- **vidéo-protection** : La première tranche de vidéo protection est désormais opérationnelle avec l'installation de deux caméras à l'entrée du village et deux autres à la sortie. Le centre-ville est également filmé avec deux nouvelles caméras : la première en face du local technique et la seconde entre le boulodrome et la mairie. La deuxième tranche sera la surveillance des grottes et de la vierge, et du centre du village, école, terrain de sport, parking et avenue Gaston Cabrier.
- **éclairage public** : après avoir équipé le lotissement du Parc de lampes à iode métallique et observé de spectaculaires économies (60 % en moins sur la facture !), la municipalité prévoit la pose de lampes identiques dans les lotissements du Pigeonnier et du Clos des Ferrages. L'éclairage est également réduit de 23 heures à 5 heures du matin. Le dossier du centre historique et notamment de l'avenue de la Transhumance, qui devraient être équipés de lanternes à leds, est à l'étude pour 2018.
- **bâtiments communaux** : dans le cadre de la loi Ad'AP (Agendas d'Accessibilité Programmée), la commune a l'obligation de mettre en conformité la mairie et la salle polyvalente, en les rendant accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un lourd investissement financier à venir...